

Le sénateur Flynn: Non.

Le sénateur de Cotret: Oui.

Le sénateur Buckwold: L'un dit oui et l'autre dit non.

Le sénateur Flynn: Je vous enverrai le texte de la loi.

Le sénateur Buckwold: Très bien, Quoi qu'il en soit, je le remercie beaucoup de la promptitude avec laquelle il a répondu à ma question, à savoir si le moment était bien choisi pour permettre au taux d'escompte canadien d'échapper à l'influence du taux d'escompte américain et laisser le dollar canadien établir sa propre valeur; j'ai même laissé entendre que nous pourrions être agréablement surpris si on le faisait. La réponse, qui ne s'est pas fait attendre, ce dont nous le remercions, était que ce n'est pas le moment d'adopter une telle politique.

• (1440)

Le grand maître de l'économie pourrait peut-être me l'expliquer. Pourquoi n'est-ce pas le moment d'appliquer pareille politique? J'aimerais savoir pourquoi.

Le sénateur Flynn: Faites-vous un discours?

Le sénateur Buckwold: Je pose une question. Je demande à quelqu'un d'autre de faire un discours. Nous voulons une explication un peu plus longue sur ce sujet de très haute importance. Peut-être allons-nous obtenir une réponse.

Le sénateur de Cotret: L'honorable sénateur s'adresse-t-il à moi ou au grand maître de l'économie?

Le sénateur Buckwold: J'estime qu'il s'agit de la même personne.

Le sénateur de Cotret: Si je ne m'abuse, nous avons abordé rapidement le sujet hier mais je le développerai volontiers. Ces deux derniers mois, les autorités américaines ont jugé bon d'augmenter leur taux d'escompte de 1,5 p. 100. Au cours de la même période, nous avons augmenté le nôtre de la moitié seulement. Voilà la preuve évidente que le gouvernement est résolu à ne pas river notre politique monétaire à celle des États-Unis, à prendre le temps de juger la réaction sur les marchés du décalage de nos décisions en la matière, et à s'assurer que nous avons usé de la plus grande souplesse possible pour fixer les taux d'intérêt nationaux. A mon avis, telle a été en général la politique du gouvernement durant cette période.

Je reconnais avec le ministre des Finances que ce n'est certes pas le moment de méconnaître tous les facteurs qui influent sur les marchés des devises étrangères et des capitaux, et à mon avis, nous avons suivi, dans une certaine mesure, la façon dont le taux de change et le marché des capitaux ont réagi à un taux d'escompte différent au Canada et aux États-Unis. Dans la mesure du possible, nous continuerons à suivre attentivement la situation.

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT—LES TAUX D'INTÉRÊT

Le sénateur Buckwold: En guise de question supplémentaire...

Le sénateur Flynn: Voulez-vous faire un autre discours?

Le sénateur Buckwold: Mes discours plaisent-ils au leader du gouvernement?

Le sénateur Flynn: Non.

Le sénateur Buckwold: Je suis sûr que nous aurons l'occasion de discuter plus amplement de cet aspect particulier, mais, pour le moment, j'aimerais poser une question supplémentaire au sujet des taux d'intérêt.

Le sénateur Asselin: Vous faut-il d'autres renseignements?

Le sénateur Buckwold: Non. J'aimerais simplement savoir si le gouvernement sait ce qu'il fait. La répercussion la plus importante et peut-être la moins connue de la hausse des taux d'intérêt—qui a maintenant atteint un point presque critique—c'est l'incidence sur le taux d'intérêt hypothécaire. Ma question au ministre est celle-ci: Le gouvernement a-t-il prévu une politique qui, en fait, permettra à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'offrir des taux d'intérêt sensiblement moins élevés que ceux des établissements financiers qui, si j'ai bien compris, exigent aujourd'hui près de 13.75 p. 100? Le gouvernement a-t-il prévu une mesure lui permettant de veiller aux intérêts du grand nombre de Canadiens dont la situation financière dépend d'un taux d'intérêt hypothécaire raisonnable? A-t-on prévu quelque chose pour les propriétaires qui doivent renégocier leur hypothèque à terme fixe? Des centaines de milliers de Canadiens verront, cette année, leur taux d'intérêt passer à un niveau supérieur à cause du renouvellement quinquennal. Qu'a prévu le gouvernement pour aider les propriétaires, à part de leur permettre de déduire une partie de l'intérêt hypothécaire, avantage qui est maintenant annulé par la hausse du taux d'intérêt? A-t-on prévu une politique qui allégera le fardeau du propriétaire moyen qui est ainsi condamné à déboursier plusieurs centaines de dollars de plus par année?

Le sénateur de Cotret: Bien sûr, nous étudions un certain nombre de domaines où des problèmes pourraient surgir à cause des taux d'intérêt très élevés. A ma connaissance, aucun programme n'est vraiment envisagé pour le moment en vue d'offrir des taux réduits par l'intermédiaire de la SCHL.

L'honorable sénateur a mentionné le programme du crédit d'impôt pour les intérêts hypothécaires que nous nous sommes engagés à présenter. Il a dit, je crois, que ses effets seraient annulés par l'augmentation des taux d'intérêt. J'aimerais lui dire que ce programme compensera cette augmentation dans une très large mesure et qu'il ira même bien au-delà de la hausse actuelle des taux d'intérêts hypothécaires. Cela allégera certainement beaucoup le fardeau financier de tous les Canadiens qui possèdent une maison et de ceux qui comptent acheter leur première maison.

Le sénateur Buckwold: Nous en verrons les effets en temps voulu.

LA HAUSSE DU TAUX BANCAIRE

Le sénateur van Roggen: J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre au sujet de la première partie de la question du sénateur Buckwold. J'ai entendu le ministre mentionner qu'au cours des deux derniers mois les dirigeants américains avaient augmenté leur taux d'intérêt d'environ 150 points ou 1.5 p. 100; qu'au Canada, au cours de la même période, l'augmentation avait été moitié moindre, d'environ 0.75 p. 100; et que la décision du gouvernement indiquait que nous ne suivions pas l'exemple des États-Unis.